

Projet d'Établissement 2021-2026 (MAJ 09/23)

Références réglementaires :

Code de l'Éducation Article L 401-1 et R 421-3

Dans le cadre de l'autonomie reconnue aux établissements scolaires, le projet d'établissement exprime et met en cohérence les choix pédagogiques et éducatifs de la communauté éducative. Ce document s'inscrit aussi dans les orientations, les objectifs et les programmes académiques et nationaux. Adopté par le conseil d'administration, les résultats produits par le projet d'établissement doivent être régulièrement mesurés et évalués et si besoin les actions doivent être réajustées.

Pour le lycée Marie Curie le diagnostic initial aboutit au constat suivant :

Atouts et points forts de l'établissement :

- Offre de formation riche et variée
- Équipes engagées
- Environnement matériel plutôt favorable
- Bonne image de l'établissement

Points faibles ou à améliorer :

- Résultats aux examens
- Élèves décrocheurs
- Déterminisme social dans les choix d'orientation
- Formation des personnels au numérique
- Classes chargées

Le projet d'établissement volontairement synthétique pour une meilleure lisibilité et une plus grande facilité d'appréhension et d'appropriation par l'ensemble de la communauté éducative demeure un document évolutif susceptible d'ajustements et d'évolutions tout au long des 5 années de mise en œuvre.

○ **Un établissement accueillant et inclusif :**

- développer une politique de développement durable et d'amélioration du cadre de vie. labellisation développement durable de l'établissement (E3D)
- développer l'accueil, le suivi des élèves à BEP : retravailler les procédures, développer un pôle administratif de soutien pour l'école inclusive dans l'établissement
- Formaliser le suivi des élèves en difficulté et/ou décrocheurs : cellule de veille, GPDS, tutorat...
- développer l'internat dans le cadre de la labellisation internat d'excellence, labellisation thématique Résidence Médicis
- Réguler et ajuster la communication interne : édition d'une charte des bonnes pratiques, notamment sur toute la communication numérique.
- Lutter contre les stéréotypes de genre et contre l'homophobie

○ **Un établissement formateur :**

- Travailler le parcours avenir pour permettre aux élèves d'acquérir la compétence à s'orienter
- Construire le projet « ambitions » STMG : formalisation d'un projet de filière pour retravailler l'image de la filière et développer les compétences des élèves. Un projet comme laboratoire pour d'autres filières ou d'autres classes.
- Développer un plan de formation des personnels, notamment sur le numérique. Outiller les personnels pour faire face à la diversité des élèves et des situations.
- Développer le travail en équipe et/ou collaboratif chez les personnels et les élèves
- Développer des expérimentations, la pédagogie par projets...
- Définir une politique globale sur l'évaluation dans le nouveau contexte du Bac et de parcoursup.
- Retravailler le suivi des élèves : expérimentation de la semestrialisation sur le niveau seconde
- cultiver l'ambition, éviter l'auto-censure (liée au genre, à la catégorie sociale)

○ **Un établissement ouvert sur l'extérieur et sur l'avenir :**

- Travailler la communication externe : création d'un pôle communication (secrétariat, RUPN, personnel de direction, référents culture). Document hebdomadaire sur les événements dans l'établissement à destination des personnels, à destination des élèves et des familles.
- Mobiliser les formations du supérieur dans le cadre du continuum Bac-3/Bac+3 tabblissement « tête de cordées » (voir cordées de la réussite). Permettre aux étudiants de s'investir comme tuteurs et « ambassadeurs » de l'établissement
- Ouvrir à l'international : poursuite du travail sur le supérieur, stages à l'étranger (charte Erasmus +)... diffusion des bonnes pratiques sur la partie LGT
- Développer des partenariats : poursuite et enrichissement. Par filière (ST2S, STMG, STL) et par formation du supérieur, sur les enseignements artistiques... sur le supérieur avec les chambres des métiers.

Développer l'apprentissage sur le supérieur.

- Développer des actions artistiques et culturelles (image de l'établissement) et enrichissement pour les élèves et les étudiants
- Développer l'image d'un établissement dynamique en phase avec son temps et les préoccupations futures (place du numérique). Semaine des algorithmes, quinzaine du développement durable...
- Créer une association ou un fichier des anciens élèves